



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2018

LACOSTE OPERATIONS - FRANCE

Version française

01	MÉTHODOLOGIE	7
02	MODÈLE D’AFFAIRES	9
03	ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS	13
04	POLITIQUES	17
05	NOTE MÉTHODOLOGIQUE	31



DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

Lacoste est un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui nous confère des responsabilités vis-à-vis de nos clients et de nos partenaires, avec lesquels nous devons élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'Environnement.

“L'essentiel est que demeure le Fair-Play !” ; nous faisons de cette devise sportive de René Lacoste une règle de conduite de nos affaires et de notre comportement. Depuis 1933, Lacoste grandit et progresse en nouant des relations d'affaires durables avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2012 et à ses 10 principes est le reflet de cette volonté continue de se développer économiquement tout en veillant au respect des règles, des hommes et de l'environnement.

Le Comité Exécutif renouvelle ici son engagement à faire vivre concrètement les principes du Pacte Mondial dans les activités quotidiennes du groupe.

Thierry Guibert
CEO



MÉTHODOLOGIE

01

MÉTHODOLOGIE

Lacoste Operations réalisait jusqu'à présent un rapport RSE annexé à son rapport de gestion, conformément à ses obligations réglementaires en matière de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale (article 225 de la loi Grenelle II).

Afin de satisfaire à ses nouvelles obligations de Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) liées aux évolutions en matière de *reporting* extra-financier, Lacoste Operations fait évoluer celui-ci cette année. Il assure la continuité avec les *reportings* RSE des précédents exercices et présente les premiers éléments de la DPEF qui seront enrichis au cours des prochains exercices.

Même si la politique RSE s'applique sur un périmètre plus global, les informations présentées dans cette déclaration portent sur 100 % de l'activité de la société Lacoste Operations en France à l'exception :

- des opérations en amont et en aval qui sont réalisées par d'autres entités non concernées par le périmètre de cette obligation légale ;
- des sociétés sorties du périmètre financier en cours de l'exercice considéré.

Les données RSE sont collectées par la Direction RSE auprès des contributeurs référents de chaque entité intégrée dans le reporting et font l'objet de contrôles de cohérence lors de leur consolidation en central.

Sauf indication contraire, les données collectées couvrent la période de l'exercice civil 2018 allant du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Ces informations ont fait l'objet d'un avis de la part de l'un des commissaires aux comptes de la société KPMG - désigné Organisme Tiers Indépendant -, exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la DPEF et la sincérité des informations contenues par rapport au référentiel de *reporting* de Lacoste Operations.



MODÈLE D'AFFAIRES

02

MODÈLE D'AFFAIRES

Surnommé le Crocodile, membre des Mousquetaires, René Lacoste a été sacré 10 fois vainqueur de tournois du Grand Chelem et a gagné la coupe Davis en 1927 en équipe. Toute sa vie, il fut un inventeur. Il a dessiné le 1er polo fabriqué dans un nouveau tissu révolutionnaire : le petit piqué. Précurseur de l'athlisure, faisant rimer pratique et esthétique, René Lacoste n'a cessé de révolutionner le tennis et la mode.

Lacoste est désormais un acteur majeur du marché du premium casual wear. Une position qui lui confère des responsabilités vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires, avec lesquels il doit élaborer des produits respectueux des Hommes et de l'environnement.

Dans ce cadre, Lacoste Operations est le licencié mondial des marques Lacoste pour le vêtement et la maroquinerie. À ce titre, elle paie des redevances aux sociétés propriétaires des Marques.

Lacoste Operations se rémunère en vendant des produits de la marque Lacoste à des distributeurs, principalement sur le territoire Européen et en donnant en licence ses droits sur les autres territoires et en rendant diverses prestations de services.



NOTRE VISION ET AMBITION

DEVENIR LA MARQUE
LA PLUS DÉSIRABLE DANS
LE PREMIUM CASUAL WEAR

NOS RESSOURCES

COLLABORATEURS

1244 COLLABORATEURS
27 NATIONALITÉS
64% DE FEMMES

PRODUCTION

2 SITES INDUSTRIELS
EXPERTISE TEINTURE
QUALITÉ PRODUIT

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

MARQUE
LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

NOTRE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

FINANCIER

VENTES 412M€
PRESTATIONS 109M€

COLLABORATEURS

SALAIRES 55,9M€
AVANTAGES SOCIAUX 26,2M€

FORMATION

2,6 % DE LA MASSE SALARIALE
12 820 HEURES
MANUFACTURING ACADEMY
MANAGEMENT ACADEMY
CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY

SOCIÉTÉ & FONDATION

13 ASSOCIATIONS
8 PAYS
12 000 JEUNES

NOTRE ECOSYSTÈME

FOURNISSEURS

PARTENAIRES
COMMERCIAUX

ENVIRONNEMENT

CLIENTS

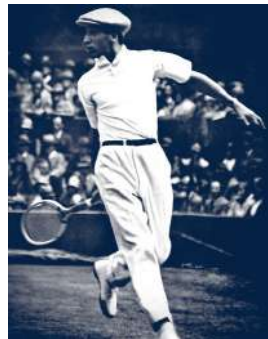
4 VALEURS



6 PILIERS DIFFÉRENCIANTS



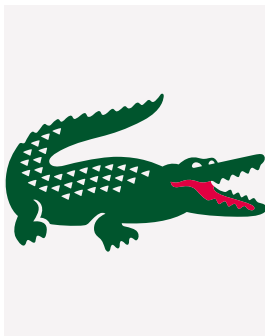
Un créateur
Inventif



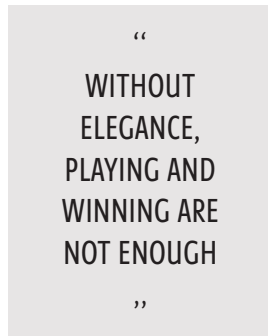
Une attitude
L'élégance
en toutes
circonstances



Des racines
Un véritable
héritage français



Un emblème
Ténacité et
audace



Une philosophie
Un style de vie



Une icône
De mode

L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE

INSPIRÉE DU SPORT



ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

03

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Lacoste Operations a réalisé en 2018 une première cartographie des risques RSE à dire d'expert, en analysant son activité en regard des enjeux sectoriels identifiés par différents standards (SASB, GRI, etc.) ou par ses parties prenantes et pris en considération une cartographie des risques Groupe précédemment réalisée en 2017.

Cette approche a permis d'identifier les principaux risques extra-financiers pertinents pour les activités de Lacoste Operations traitées ci-après. Les politiques mises en place par Lacoste Operations pour s'en prémunir sont présentées au sein de ce document.

Un enrichissement de la cartographie des risques RSE et une analyse de matérialité ont été lancées en parallèle. L'analyse des résultats de ces études viendra compléter cette première approche et permettra en 2019 :

- d'identifier encore plus précisément les risques et opportunités relatifs à ses activités ;
- d'élaborer / identifier les indicateurs de performance pertinents qui viendront compléter les indicateurs de reporting que Lacoste a continué de suivre en 2018.



PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

THÉMATIQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	IMPACT POTENTIEL	SECTION
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Accident de personne sur un site industriel interne ou externe. Risque attentatoire.	Non respect de la réglementation. Risque d'accident du travail. Interruption d'activité.	3.5
QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Insatisfaction des clients. Réaction allergique de l'utilisation d'un produit.	Santé des clients. Réputation de l'entreprise.	3.6
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	Sous traitance non déclarée. Violation des droits de l'Homme par un partenaire au sein de la chaîne d'approvisionnement de Lacoste Opérations.	Risques pour les salariés des sites. Réputation de l'entreprise. Qualité des produits.	3.7.1
	Utilisation de matière première issue d'une chaîne d'approvisionnement ne permettant pas de préserver le bien-être des animaux.	Réputation de l'entreprise	3.7.2
ATTRACTIVITÉ ET RETENTION DES TALENTS	Incapacité à attirer, garder et motiver les talents nécessaires au bon fonctionnement et au bon développement des activités de l'entreprise.	Ralentissement de l'activité ou du développement de l'entreprise.	3.4.2
	Difficultés à recruter / former des collaborateurs sur des compétences spécifiques.	Perte de savoir-faire. Baisse de productivité. Interruption d'activité.	3.4.1
ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS	Démotivation. Atteinte à la santé mentale ou physique des collaborateurs.	Démotivation, baisse de la productivité, déséquilibre vie privée/professionnelle.	3.4.3
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ	Discrimination de salariés.	Non respect de la réglementation. Traitement inégal des salariés.	3.4.5
ENVIRONNEMENT	Rejets de polluants contaminants ou pollution accidentelle sur un site industriel ayant un impact direct sur les riverains ou l'environnement.	Non respect de la réglementation. Impact sur la santé des riverains ou sur l'environnement. Interruption d'activité. Réputation de l'entreprise.	3.8
	Mauvaise gestion des ressources et des déchets. Raréfaction des ressources naturelles. Impact environnemental de l'industrie de la mode.	Difficultés d'approvisionnement de matières premières. Consommation non maîtrisée de fluides ou d'énergie. Valorisation ou recyclage non optimisé des déchets. Mauvaise gestion des stocks ou de la production entraînant du gaspillage de matières premières.	3.8
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PROTECTION DE LA MARQUE	Contrefaçon	Intérêt des clients, partenaires et salariés. Capacité d'investissement et d'innovation Lacoste.	3.5
CYBER SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES	Interruption de systèmes d'informations ou de production en raison d'une panne, d'un incident ou d'un acte malveillant (cyber-attaque, ransomware, etc.) Mauvaise protection des données personnelles ou confidentielles de clients, partenaires ou salariés Lacoste.	Non respect de la réglementation. Divulgaration d'informations confidentielles. Altération de données. Interruption d'activité. Réputation de l'entreprise.	3.5

ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Les thématiques réglementaires "conséquences environnementales de l'activité, notamment en ce qui concerne le changement climatique", et "l'économie circulaire" sont intégrées dans les risques liés de l'environnement, et la thématique "respect du bien-être animal" dans le risque chaîne d'approvisionnement responsable.

Les thématiques réglementaires "gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, et respect d'une alimentation responsable, équitable et durable" ne sont pas traitées dans ce rapport car n'étant pas ressorties dans l'identification des principaux risques.



POLITIQUES

04

CONDUITE RESPONSABLE DES ACTIVITÉS

Lacoste Operations s'attache en toute circonstance à se conformer aux lois et règlements s'appliquant à ses activités.

Lacoste Operations s'applique aussi à respecter et faire respecter par ses Partenaires les grands principes fondamentaux internationaux tout au long de sa chaîne d'approvisionnement et de production :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- la déclaration de l'OIT sur les droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales y afférentes ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Cet engagement s'applique ainsi à ses collaborateurs, auxquels s'applique un Code de Conduite détaillant les attitudes et comportements attendus au sein de l'entreprise, qui inclut notamment les problématiques liées à la corruption et au conflit d'intérêt.

La coordination et le suivi des actions en lien avec nos engagements est assurée par la Direction RSE, rattachée à la Direction HR, Legal & Corporate Affairs.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Lacoste Operations travaille le plus possible en collaboration avec différentes parties prenantes, afin de faire progresser ses pratiques et celles de son secteur, mais aussi influencer positivement de manière plus globale l'environnement dans lequel il évolue.

Ainsi, la société :

- reste un employeur important de la région alsace Champagne-Ardenne Lorraine
- avec environ 810 collaborateurs travaillant directement dans la région ; permet la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes
- générations via sa Manufacturing Academy ; entretient son réseau territorial dans le cadre de l'Union des Industries Textiles
- ou du Club Textile Intégral ; participe activement à des initiatives sectorielles internationales : Global Fashion Agenda (promotion de la mode circulaire), AFIRM (substances



POLITIQUES

- chimiques), ICS (audits sociaux et environnementaux), INTA et ICC/BASCAP (lutte contre la contrefaçon) ;
- utilise la puissance de sa marque pour donner une visibilité à la cause de la biodiversité au travers de deux partenariats : Everglades Foundation (projet Water is Life) et UCIN (projet Save Our Species) ;
- finance par le biais de la Fondation Lacoste des projets d'insertion sociale pour des jeunes en situation de fragilité par la pratique du golf ou du tennis au travers d'associations en France ou à l'étranger.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Lacoste est aussi activement engagé dans la protection de sa Marque, vecteur de son authenticité et empreinte de son héritage. Une équipe dédiée à la protection et à la défense des droits de propriété intellectuelle de Lacoste travaille en partenariat avec les autorités publiques dans le monde entier.

La lutte contre la contrefaçon fait partie intégrante de la responsabilité sociale d'entreprise de Lacoste. La contrefaçon est un commerce illicite, irrespectueux du droit de travail, des standards de sécurité et des normes environnementales. La combattre sert à protéger les intérêts de ses clients, partenaires et salariés, et préserver sa capacité d'investissement et d'innovation.



En 2018, 3 236 opérations ont été menées dans 72 pays et ont abouti à la saisie de 1 758 399 produits contrefaisants les droits de Lacoste dans le monde.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Au 31 décembre 2018, Lacoste Operations employait 1 244 collaborateurs, dont 64 % de femmes. Une proportion qui se maintient dans le management avec 65 % de femmes parmi les N-1 des membres du Comex.

En 2018 :

- 232 nouveaux collaborateurs ont été recrutés, tandis que 244 quittaient la société.

POLITIQUES

- La masse salariale était de 55,9M€ (+5,2 % vs 2017).
- 4 nouveaux accords collectifs ont été signés : sur les NAO, sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, sur un système de garanties obligatoires "Incapacité, Invalidé & Décès" et sur l'intéressement.
- L'absentéisme s'est élevé à 6 %.

FORMATION

2,24 % de la masse salariale, soit 1,26 M€, a été consacrée à la formation des collaborateurs. 538 d'entre eux ont pu bénéficier d'au moins une formation. Le total des heures de formations suivies s'élève à 12 820 heures.

Plus d'un tiers des formations sont liées aux métiers (36 % des heures) mais les formations relatives à la sécurité (18 %) et au recyclage (12 %) ont également été très suivies en 2018.

Les managers sont également accompagnés : qu'ils soient débutants afin de réussir leur prise de poste ou confirmés, ce qui leur permet de confronter collectivement la stratégie et la vision du groupe avec le quotidien managérial et opérationnel.



MANUFACTURING ACADEMY

Lacoste a créé son école dans le berceau historique de la bonneterie en 2016 afin de redorer le savoir-faire textile local et le perpétuer. Elle a pour ambition de permettre la transmission des savoir-faire textiles de Lacoste entre les différentes générations et de devenir l'un des lieux incontournables de la formation aux métiers du textile en France et dans le monde. La Manufacturing Academy a permis de former, puis de recruter des stagiaires qui, pour la plupart, ne connaissaient pas le métier auparavant.

Les programmes sont dédiés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier. 5 formateurs internes certifiés par un parcours de formation et 1 formatrice interne dédiée uniquement à la confection assurent ces formations.

En 2018, 453 stagiaires ont été formés aux métiers de la confection, du tricotage, à la fonction de bonnetier ; et 39 personnes ont pu bénéficier d'un contrat de professionnalisation.





MANAGEMENT ACADEMY

L'académie contribue à développer une culture managériale et de la performance dans l'ensemble du Groupe afin que les managers de Lacoste soient plus agiles, entrepreneurs, internationaux et engagés à travers la définition de principes de management et le déploiement de parcours de développement.



CUSTOMER EXPERIENCE ACADEMY

La CX Academy a pour objectif de développer les compétences du commerce de détail et créer un environnement d'apprentissage propre à faire émerger des ambassadeurs de marque passionnés.

ATTRACTIVITÉ ET RÉTENTION DES TALENTS

Lacoste bénéficie d'une forte attractivité. La richesse des activités et des métiers présents au sein de l'organisation, l'envergure géographique du Groupe et la forte notoriété de la Marque contribuent fortement à cet aspect. L'entreprise investit néanmoins avec une attention toujours plus accrue dans le domaine de l'acquisition des talents avec la mise en place de guidelines, process, méthodologies et outils en cohérence avec ses ambitions de développement et les projets de transformation liés à cette ambition.

Quelques exemples de réalisations dans ce domaine :

- Une fonction Talent Acquisition visible et reconnue comme stratégique par le Top Management et connectée au domaine rémunération et avantages sociaux, afin de veiller à la compétitivité de Lacoste sur le marché ;
- Une politique recrutement Groupe partagée et communiquée au niveau global ;
- Des actions de formation et d'accompagnement au recrutement que ce soit au niveau corporate comme au niveau opérationnel ;
- Le développement d'une réelle politique de mobilité interne ;
La définition d'une marque employeur et sa déclinaison dans différents projets ou actions.

Ces sujets sont également soutenus par un effort significatif dans le développement de solutions innovantes et digitales (site internet dédié aux Talents et Carrières, plateforme de recrutement permettant la création de viviers de talents et

POLITIQUES

l'identification de positions-clés dans l'organisation - qu'il s'agisse d'experts, de managers ou de hauts potentiels – investissement important dans des médias sociaux reconnus tel que LinkedIn par exemple).

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Le respect de la diversité est un sujet porté au plus haut dans l'entreprise. Un engagement notamment traduit par l'Accord en vigueur sur l'Égalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail. L'Index égalité Femme-Homme de Lacoste est de 81/100.

HANDICAP

Nombre de collaborateurs Lacoste Operations reconnus en situation de handicap en 2018 : 64.

Diverses actions ont été réalisées en faveur du handicap en 2018 : identification d'un référent handicap, aide dans la constitution des dossiers RQTH – AGEFIPH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées), aménagements de poste, actions de sensibilisation lors de la semaine du handicap, partenariats avec l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), etc.

NON DISCRIMINATION

27 nationalités sont représentées au sein de Lacoste Operations en 2018. L'entreprise veille à lutter contre les discriminations, notamment à l'embauche par le biais d'une procédure stricte de non-discrimination.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Dans un contexte où les entreprises sont confrontées à des menaces de sécurité toujours plus grandes, développer la vigilance doit devenir une démarche de fond afin de créer une véritable culture de la sécurité.

NOS GESTES GAGNANTS
SÛRETÉ & SÉCURITÉ 



POLITIQUES

Un projet d'entreprise "Nos Gestes Gagnants" a été déployé en 2018, afin de former et informer salariés aux enjeux de sûreté et sécurité au moyen de plusieurs vecteurs de communication : un espace manager, une campagne d'affichage/sensibilisation, un kit de documents (guide sécurité, protocole de sécurité pour les déplacements, politique sécurité Groupe, etc.) et un e-learning.

Il vise à l'application de principes au quotidien autour de 6 grandes thématiques :



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS

Lacoste est très attaché à la qualité de ses produits que ce soit dans la sélection des matières premières ou les différents contrôles et tests qualité qui jalonnent les différentes étapes de production.

25 km
de fil en pur coton
pour réaliser un polo
L.12.12 de 230g

27 opérations
pour assembler un polo

14 000 points
de broderie
pour assembler un croco



Une liste de substances interdites est en vigueur au sein de Lacoste Operations. Elle suit les travaux et recommandations de l'AFIRM Group dont la mission est de réduire l'utilisation et l'impact des substances chimiques dans le secteur de l'habillement et de la chaussure.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

CONTRÔLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au-delà de ses propres activités industrielles, Lacoste Operations collabore avec des partenaires industriels localisés à travers le monde. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur capacité à répondre aux standards de qualité et exigences environnementales et sociales de l'entreprise, synthétisés dans une charte de conformité fournisseurs disponible en 16 langues.



En 2018, Lacoste a rejoint l'ICS, Initiative for Compliance and Sustainability (<https://ics-asso.org/fr/>). Ses membres utilisent le même référentiel et la même méthodologie d'audit social afin de contrôler les conditions de travail et de sécurité dans les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent. Les résultats des audits sont ensuite partagés au travers de la plateforme ICS entre membres travaillant au sein de la même usine. 32 audits sociaux ont ainsi été réalisés en 2018 dans des usines fabriquant des produits pour Lacoste Operations.

MATIÈRES PREMIÈRES

COTON

Lacoste a signé le Cotton Pledge du Responsible Sourcing Network et refuse tout recours à du coton originaire d'Ouzbékistan.

Cet engagement s'impose à tous les fournisseurs de fils de Lacoste qui doivent également signer notre "Charte de conformité aux standards RSE".

BIEN-ÊTRE ANIMAL

La fourrure, l'angora et le mohair sont interdits chez Lacoste.

Des exigences sur les conditions d'élevage des animaux pour la laine (interdiction du mulesing) et le duvet (animaux morts élevés pour leur viande, production de foie gras exclue).



ENVIRONNEMENT

Lacoste Operations s'est engagé à prendre en compte les enjeux environnementaux auxquels elle doit répondre et notamment ceux liés au changement climatique, à la protection de la biodiversité, à une gestion plus responsable des ressources naturelles. Pour mener à bien ce projet, l'entreprise s'inscrit dans une démarche de progrès continu.

L'économie circulaire est étudiée au niveau de la gestion des déchets des usines de production notamment (sourcing et utilisation des stocks/invendus).

Une attention particulière est portée à l'impact de l'activité de la Société sur l'environnement. En ligne avec les réglementations actuelles, un suivi des rejets dans l'air et dans l'eau est ainsi en place, notamment aux niveaux des activités industrielles soumises à autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Sur les 2 sites industriels de Lacoste Operations localisés à Troyes, seul le site des Gayettes est soumis à autorisation. Le suivi le concernant est transmis régulièrement aux autorités compétentes.

GESTION DES DÉCHETS

1 578 tonnes de déchets ont été produites par les sites de Lacoste Operations en 2018 (+6,7 % vs 2017). 73 % de ces déchets ont été recyclés ou revalorisés.



UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

EAU

Du fait de ses activités industrielles de teinture, Lacoste Operations est un important consommateur d'eau. La consommation totale (bureaux inclus) en

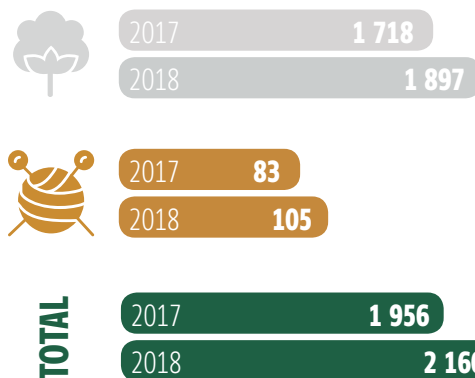
POLITIQUES

2018 était de 280 934m³ (+ 11,2 %). Une augmentation liée à des modifications des processus de teinture (étapes de lavage/rinçage) en vue d'améliorer la qualité de la maille produite. Plus de 97 % de la consommation totale d'eau est lié au site des Gayettes qui abrite l'activité teinture.



MATIÈRES PREMIÈRES

Sur les 2 160 tonnes de matières premières utilisées en 2018, le coton représente à lui seul 88 % avec 1 897 tonnes, la deuxième matière la plus consommée étant la laine avec 105 tonnes.



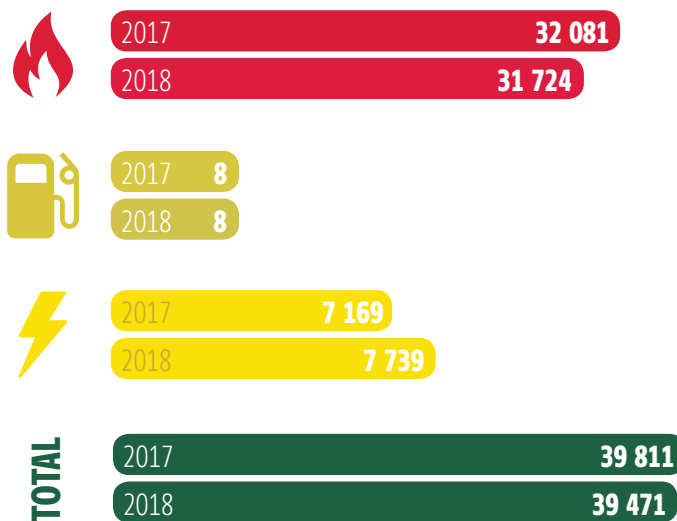
Concernant les matières premières, la société a une double ambition : viser la meilleure qualité de produit fini et optimiser l'utilisation des matières. Cela se traduit notamment par des efforts constants en vue de limiter les déchets de tissu durant les différentes étapes de transformation (tricotage, teinture, matelassage et coupe). La Société dispose également de machines de tricotage innovantes sans couture (tricotage 3D) permettant de diminuer ces déchets textiles. Concernant sa consommation de substances chimiques, le site dispose d'un dispositif permettant de doser au mieux les quantités de produits consommés.



POLITIQUES

ÉNERGIE

En 2018, la consommation énergétique totale de Lacoste Operations s'est élevée à 39 471 MWh, dont 96 % pour les seuls sites industriels. La Société consomme principalement du gaz et de l'électricité.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Lacoste Operations est sensibilisé aux risques physiques et de transition liés au changement climatique.

Les principaux postes d'émission de GES au long de la chaîne de valeur de la fabrication des produits sont :

- les émissions liées à la fabrication de nos matières premières (principalement coton et laine),
- les émissions liées à l'acheminement de ces matières premières dans les sites de production,
- les émissions liées à l'acheminement des produits finis au niveau des points de vente,
- les émissions de nos points de vente
- dans une moindre mesure les émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs

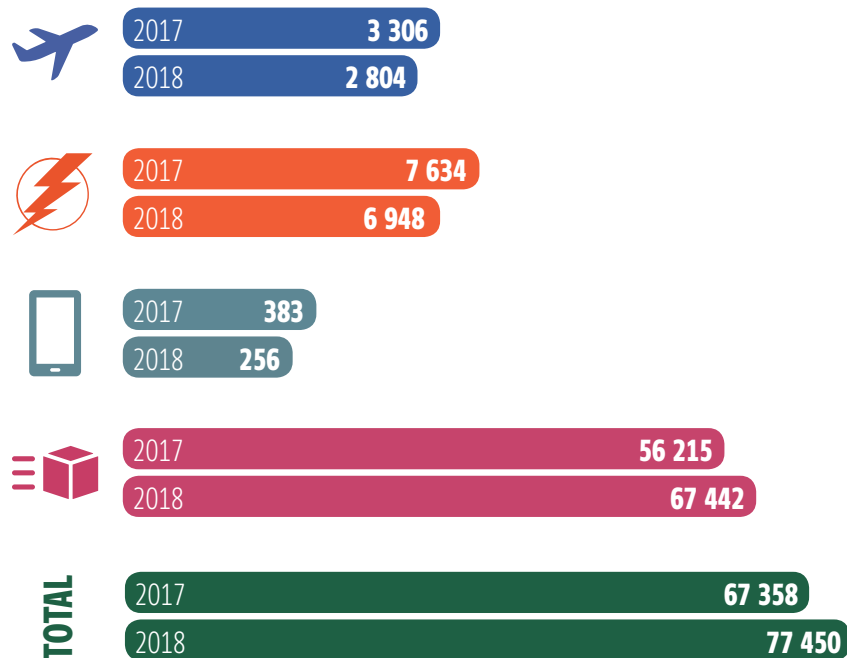
POLITIQUES

- les émissions liées à la fin de vie de nos produits.

À date, un reporting a été mis en place sur les émissions du scope 1 & 2 au sens du GHG Protocol (émissions directes liées aux consommations d'électricité, de gaz, de fuel des opérations) et sur certains postes d'émissions du scope 3 (émissions liées aux déplacements professionnels des collaborateurs (voiture, train, avion) et à l'acheminement de produits finis au niveau des points de vente - les émissions de nos points de vente ne faisant pas partie du périmètre de Lacoste Operations.

Les émissions communiquées, et présentées ci-dessous, ont été calculées sur la base des facteurs d'émissions de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en intégrant la combustion et l'acheminement. Lacoste Operations étudie la possibilité d'élargir le reporting à d'autres postes d'émissions du scope 3, notamment en ce qui concerne la production et l'acheminement des matières premières.

En 2018, les émissions de GES s'élèvent ainsi à :



MODE CIRCULAIRE



Lacoste a souhaité s'engager dans le cadre du Global Fashion Agenda, une initiative visant à mobiliser les acteurs du monde de la mode sur le sujet de la mode circulaire. Ainsi, toutes les équipes Design et Produit seront formées à la mode circulaire et l'éco-conception d'ici juin 2020.

BIODIVERSITÉ

Engagé depuis 2009 sur le sujet de la biodiversité au travers de son partenariat avec Everglades Foundation, Lacoste a souhaité aller plus loin.

En 2017, une collaboration de trois ans à but non lucratif a été conclue avec l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) afin de financer des actions concrètes de protection de la nature.





Au-delà de sa contribution financière, c'est l'image de la Marque qui a été utilisée pour donner une forte visibilité à cette cause au travers de l'opération Save Our Species qui consistait à remplacer le crocodile par 10 des espèces animales les plus menacées dans une collection de polos en édition limitée.

FONDATION LACOSTE

F O N D A T I O N
LACOSTE 

Depuis 2006, la Fondation Lacoste apporte son aide à des projets d'éducation d'enfants défavorisés à travers la pratique du golf et du tennis. René Lacoste croyait fortement aux valeurs du sport comme levier d'émancipation. En cultivant le respect de l'adversaire, l'esprit d'équipe, la motivation et le dépassement de soi, la fondation accompagne les jeunes pour qu'ils puissent grandir et se dépasser. La Fondation permet en outre à ses collaborateurs de s'impliquer à ses côtés par des opérations de parrainage ou une participation ponctuelle à des événements caritatifs. En 2018, Lacoste a soutenu 13 organisations dans 8 pays.

«CONFIANCE, TÉNACITÉ, PERSÉVÉRANCE, RIGUEUR : AVEC DE TELLES ARMES, CHACUN PEUT CONSTRUIRE SA VIE», René Lacoste



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

05

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les informations présentées dans ce rapport portent sur 100 % de l'activité de la Société Lacoste Operations en France comprenant 3 sites administratifs à Paris (Rossini et Provence) et à Troyes (Croncels) et 2 sites industriels.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Étant donné que les collaborateurs Lacoste Holding et Maus Frères International Services (MFIS) partagent les mêmes locaux que les collaborateurs Lacoste Operations, leur émissions CO2 liées aux déplacements professionnels ont également été pris en compte dans cette base de données.

L'écart par rapport à l'année précédente s'explique par le fait que :

- Les déplacements se sont intensifiés sur certaines destinations plus lointaines liés au développement de certaines filiales (ex : Argentine, Espagne, etc.) ou dans le cadre d'évènements sportifs, de visites boutiques, etc.
- Certaines équipes ont été renforcées et/ou certains postes nécessitant plus de déplacement créés (qualité, sourcing, etc.).

CONSOMMATION D'EAU

L'augmentation en 2018 est liée à des modifications des processus de teinture (étapes de lavage/rinçage) en vue d'améliorer la qualité de notre maille.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

L'année précédente, un des compteurs était défectueux et n'a pas dûment enregistré la consommation.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les émissions d'un transporteur réalisant des navettes entre les différents sites de Lacoste Operations et des opérations spéciales (défilé, etc.) avait été omis dans le calcul des émissions de l'année précédente.

DÉCHETS

Les données relatives aux sites logistiques Solodi 1 et 2 ont été intégrées compte-tenu du fait des opérations de compactage réalisées sur place.

Les émissions d'un transporteur réalisant des navettes entre les différents sites de Lacoste Operations et des opérations spéciales avaient été omises en 2017 et ont été ajoutées en 2018.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Ce rapport est constitué de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) de Lacoste Opération S.A. au titre de l'exercice civil et fiscal 2018, et d'éléments complémentaires pour produire la Communication on Progress (CoP) du Pacte Mondial des Nations Unies. Ces éléments complémentaires sont les suivants : «Déclaration de soutien continu» en page 5, dernier paragraphe de la section «Conduite responsable des activités» en page 17, paragraphes «Management Academy» et «Customer Experience Academy» de la section «Formation» en page 20 et la section «Fondation Lacoste» en page 29.

A noter que seules les informations de la déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet d'une vérification de l'Organisme Tiers Indépendant KPMG, dont le rapport sur la conformité de la déclaration et la sincérité des informations contenues est disponible en page 33.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Lacoste Opérations S.A.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018
Lacoste Opérations S.A.
6, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Ce rapport contient 5 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Lacoste Opérations S.A.

Siège social : 6, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (OTI), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de la société en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions légales et réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs² que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 35% et 100% des données des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁴ ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

² Indicateurs sociaux : Effectif total au 31/12/2018, réparti par genre et par âge ; Nombres d'embauches ; Nombre de départs (dont licenciements) ; Nombre d'heures de formation.

Indicateurs environnementaux : Consommation d'énergie ; Consommation d'eau ; Quantité de déchets produits ; Emissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie, aux déplacements professionnels et au transport de marchandises ; Consommation de matières premières par type.

³ Site industriel des Gayettes ; Site industriel de Verdun ; Siège social de Lacoste Opérations.

⁴ Santé et sécurité au travail ; Chaîne d'approvisionnement responsable ; Actions de formation ; Bilan des accords collectifs.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre novembre 2018 et mai 2019 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 17 mai 2019

KPMG S.A.



Anne Garans
Associée
Sustainability Services



Adrien Johner
Associé

